

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR DU 26 FEVRIER 2016

COMITÉ DIRECTEUR

ECHEVERRIA Lilou	Présent	LASALDE Gérard	Présent
ALLIEZ Jacques	Excusé	LASSARTESSE Jeanne	Présente
ANDRIEU François	Excusé	LOLIBE Gilles	Présent
CASTERES Thierry	Excusé	MARRIS Christian	Excusé
DARPHIN Pierre	Présent Webex	MAUMET Philippe	Présent
DEGERT Michel	Présent	MELLIER Danielle	Présente
DESTAILLAC Jacques	Excusé	MOURGUY CAPELIER Evelyne	Excusée
DIBAR Eric	Présent	OLHARAN Jean Marc	Excusé
DUCAP Eric	Excusé	PECARRERE Claude	Excusé
DUFOURG Roland	Présent	PEYRAT Dominique	Présent Webex
ESCATARY Edouard	Présent	PEYRAUBE Joël	Excusé
FOURNEAU Pierre	Excusé	POMMIES Francis	Excusé
GARRIGUES Pascal	Excusé	ROLLET Alain	Excusé
GOICOECHEA Christian	Présent	ROSSI Gérard	Présent
HAROCARENE Pascal	Présent	SALLETTE Gilles	Présent Webex
HEGUIABEHERE Alain	Présent	SEDES Michel	Présent
HIRIART-DURRUTHY Jacques	Excusé	SOURP Charles	Présent
LABISTE Bernard	Excusé	SUPERVILLE Jean	Présent
LAFARGUE Maïder	Présente	TURON LABORDE Jacques	Présent
LARZABAL Maïté	Excusée		

MEMBRES de DROIT - Présidents des Ligues non élus

CARRARA Jean-Marie	Excusé	HARAN Léo	Excusé
DASSE Alain	Excusé	MOUNITCHY Frédéric	Excusé
GARAICOECHEA Peïo	Présent Webex	VISENTIN Jean-Christophe	Excusé
GARAYAR Jean-Michel	Présent Webex	LACOSTE Bernard	Excusé
GOYENETCHE Michel	Excusé		

MEMBRES ASSOCIES

ABEBERRY Jean-Pierre	Présent	DOUAT Jean Paul	Présent
BERTHELOT Jean Claude	Excusé	DURCUDOY Christian	Excusé
BOURDILLAT Michel	Présent	GONY Jean	Présent
BROCAS Christian	Présent	MAISTERRENA Didier	Excusé
DELBOS Marie Claude	Présente	SALLENAVE André	Présent

MEMBRE INVITE

POUEYTS Michel – DTN	Présent		
----------------------	---------	--	--

Présents : 27 Présents à l'Audioconférence (Webex) : 5 Excusés : 27 Votants : 22

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU COMITE DIRECTEUR DU 21 NOVEMBRE 2015

Pas de remarques particulières, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2. POINT SUR LES FINANCES - PRESENTATION DES COMPTES DE L'ANNEE 2015

Monsieur Xavier Bertrand, du cabinet du Commissaire aux comptes, a été invité afin de présenter lesdits comptes de l'année 2015.

Le bénéfice s'élève à 113 130 euros.

Les charges d'un montant de 1 046 205 € ont été bien maîtrisées. Les dépenses diminuent de 35 295 €, cela est dû en particulier à une bonne gestion des déplacements au Mexique.

Les produits quant à eux progressent de 47 430 €. Résultat d'une augmentation des recettes compétitions et d'une reversion de 20 000 € de FFPB Communication.

A noter la présence de fonds dédiés (écriture en charge) : 20 200 €.

Les licences représentent 51 % du budget annuel, les entrées 15 % et les subventions ministérielles 21 %.

Monsieur Xavier Bertrand souligne la bonne progression. Il félicite le Président Lilou Echeverria pour cette gestion plus que saine.

Ces comptes, après un vote à l'unanimité, sont validés par le Comité Directeur.

3. ETUDE DES VŒUX 2016 TRANSMIS PAR LES LIGUES



LIGUE DE PELOTE DU PAYS BASQUE

Vœux de la Ligue :

1) Nous demandons toujours 20% du montant des licences à la F.F.P.B..

 **Après diverses explications du trésorier, le vœu est rejeté à l'unanimité.**

2) Nous demandons que les extensions de licence ne soient pas demandées par les licenciés mais par leurs clubs.

 **Vœu rejeté à l'unanimité.**

3) Nous demandons que les extensions de licence Inter Ligues soient supprimées.

 **Vœu rejeté à l'unanimité.**

4) Pour les Mutations et les Extensions de licence, nous demandons que l'avis du Président du Club soit prioritaire dans la décision prise par la commission administrative.

 **Vœu rejeté à l'unanimité.**

5) Nous demandons que l'adresse mail et le n° de portable soient des champs obligatoires à remplir sur la licence afin d'avoir la possibilité de joindre les licenciés et leur faire passer des informations car malheureusement la communication au sein de certains clubs est souvent défectueuse.

 **Vœu rejeté à l'unanimité.**

6) Où en est-on de la modification des Statuts et règlements concernant les élections des Ligues devant se dérouler toutes le même jour ??

 **Diverses réunions relatives à la nouvelle organisation territoriale régionale sont mises en place. Une première discussion avait développé une impossibilité.**

7) L'image de la pelote est très souvent utilisée sur des supports publicitaires et souvent elle passe pour folklorique (Agences immobilières - Offices de tourisme - Restaurants, etc...) pourquoi ?? De plus cela ne rapporte rien aux instances Officielles de la Pelote Basque F.F.P.B. - Ligues et Clubs. Que peut faire la F.F.P.B. avec les Ligues et leurs Clubs pour changer cet état de fait ??

 **On ne peut rien faire, c'est à chacun d'essayer de maîtriser cet état de fait.**

Vœu de la Commission de Cesta punta :

Extensions de licence : on a eu 2 cas cette année qui nous autorisent à demander la modification suivante :

- autoriser chez les jeunes (de poussins à cadets), un joueur en extension de licence dans sa catégorie d'âge (faute uniquement de partenaire dans son club)
- de pouvoir participer également au championnat pour son club dans la catégorie supérieure (cela permettrait ainsi à ce club de pouvoir présenter une équipe dans cette dite catégorie : beaucoup de clubs à Cesta punta tournent avec un effectif très réduit bien souvent).

✍ **Vœu rejeté avec toutefois 2 contre et 2 abstentions.**

Vœux des Clubs :

Aviron Bayonnais - Bayonne

Retour du Xare sur la scène internationale : Le Xare était absent de la Coupe du Monde au Mexique ce mois d'octobre.

La Ligue envisage-t-elle d'intervenir, et si oui, de quelle manière, pour un retour du Xare au plus haut niveau auprès des instances nationales et/ou internationales ?

✍ **La FFPB, par le biais d'un courrier, est intervenue. Ce point capital sera débattu le jour de l'Assemblée Générale de la FFPB en présence du Président de la FIPV, Xavier Cazaubon.**

Hardoytarrak - Anglet

1 - Envisager le remaniement du calendrier de la semaine du Pays Basque et de la Grande Semaine, afin de laisser l'organisation des finales de main nue à des clubs de main nue afin qu'ils ne soient tributaires des frontons pouvant accueillir le rebot et ainsi alléger l'organisation de la journée au club. Ex à Cambo.

✍ **Vœu rejeté à l'unanimité. Le Président, Lilou Echeverria, justifie la réponse négative : l'aspect économique est trop important. De plus, organiser les finales majeures ensemble donne de meilleurs résultats.**

2 - Dans un souci de responsabilité commune, nous souhaitons lancer le débat de la sécurité à Chistera joko garbi, chez les jeunes : port des lunettes, casques en fronton ? Cela nous semble mériter une réflexion générale.

✍ **Le responsable de la commission va refaire une réunion avec les présidents des Clubs concernés qui lors d'une première fois avaient été très partagés sur l'obligation de porter un casque au cours des rencontres en fronton place libre.**

Il est rappelé qu'il faut jouer avec des casques homologués. Les casques Bauer, non homologués, sont autorisés. La maison Bauer a toujours refusé l'homologation de ses casques pour la pelote. On le regrette car ils semblent les mieux adaptés et encore très utilisés. C'est pour cela qu'ils sont tolérés.

Kostakoak - Bidart

1 - Définir de manière claire, précise et documentée la procédure de désignation des sélectionneurs/entraîneurs des équipes de France. Qui peut se présenter ? Qui désigne ? Qui a le droit de vote ? Quel mode de vote ? Scrutin majoritaire à un tour, à 2 tours ? A bulletins secrets, à main levée ? Quorum ? Procédure du vote par procuration ? Représentation des clubs ? etc...etc... Rien n'est aujourd'hui documenté dans les règlements actuels.

✍ **Une réflexion sera menée afin de bien préciser ladite procédure.**

2 - Définir de manière claire, précise et documentée la procédure de présélection et sélections de joueurs en vue de compétitions internationales. Qui décide ? Le sélectionneur ? La DTN ? Le comité Directeur de la FFPB ? Le bureau ?

Qui informe les clubs des joueurs concernés ?

✍ **Le DTN propose qu'un comité de sélection dans chaque commission soit instauré : responsable de la commission, l'entraîneur et le DTN. Un suivi de la préparation devra être réalisé afin de proposer les noms des présélectionnés, puis des sélectionnés. En principe, les noms des joueurs sélectionnés sont validés par le Bureau qui informe immédiatement les Présidents des clubs concernés.**

3 - Que le budget anciennement alloué à l'organisation des Championnats de France "Professionnels" ou "Pro Am" de Cesta punta et Grand chistera (exemple des éditions 2012, 2013, 2014 années où il y avait un championnat Amateur ET un championnat Pro ou Pro Am) soit désormais affecté à l'organisation des nouveaux championnats communs PRO AM disputés depuis 2015 aussi bien à Cesta punta qu'à Grand chistera.

 **Une étude est en cours sur la possibilité de créer un "circuit", faisant jouer les amateurs et les professionnels.**

4 - Que pendant la Grande Semaine soit décerné un titre de meilleur club par spécialité :

Rebot/Chistera joko garbi	Pala/Paleta
Main nue	Grand chistera.

 **Vœu rejeté. 1 seule abstention.**

5 - Que soit ré-ouvert le débat sur l'organisation de la journée des jeunes pendant la Grande Semaine permettant, sur un fronton adapté à toutes les spécialités, la mixité de toutes les disciplines sur une unité de lieu et de temps.

 **Vœu rejeté à l'unanimité.**

6 - Que soit ouvert le débat sur l'organisation de toutes les Finales Nationale A de la Grande Semaine (Rebot, Main nue, Grand chistera, Pala, Chistera joko garbi) sur un seul et même lieu tout au long de la Grande Semaine.

 **Le Président de la FFPB a déjà lancé le débat. Il précise qu'il faut organiser les demi-finales à l'image des finales. Vœu rejeté à l'unanimité.**

7 - Que soit modifié le règlement concernant les extensions de licences pour les enfants. Quand un enfant d'un club A fait une extension de licence pour un club B dans sa catégorie, il ne peut plus remplacer un joueur de la catégorie supérieure (surclassement) dans son club d'origine A.

 **Vœu rejeté à l'unanimité.**

8 - Qu'un réel Audit soit réalisé sur le comptage des parties en manches Vs parties en points. Après plusieurs années d'expérience au niveau international et national dans certaines catégories/spécialités, nous avons désormais le recul nécessaire pour analyser la situation, les différences entre les 2 systèmes, les arguments en faveur/contre afin de décider soit de sa généralisation soit de sa suppression. Le passage en manches n'a jamais réellement été argumenté par l'ancienne équipe FIPV. La nouvelle équipe FIPV n'a jamais communiqué à ce sujet à notre connaissance.

 **Dans un premier temps, cette manière de compter avait été mise en place pour des besoins de réalisation "Télévision". C'est rentré dans les mœurs à ce jour. Lors de l'Assemblée Générale de la FFPB, le débat pourra avoir lieu en présence du Président de la FIPV.**

9 - Suppression de la licence dite "professionnelle". Quelle différence y a-t-il entre un joueur au statut "professionnel" par sa licence et un joueur au statut "amateur" par sa licence ?

- Aucun des deux ne vit de son activité "professionnelle" Pelote,
- Pour aucun des deux, la Pelote ne représente son activité professionnelle principale,
- Les deux jouent les mêmes compétitions nationales, internationales, les mêmes Tournois,
- Et enfin aucune règle sportive n'établit de passage entre un statut et un autre.

 **La Commission se réunira pour débattre de ce sujet.**

Kapito-Harri - Ustaritz

Constatant dans toutes les spécialités une recrudescence des extensions facilitée par le règlement de la FFPB qui permet au joueur d'aller là où il veut au détriment de l'éthique sportive (en trinquet main nue les clubs et les joueurs veulent garder leur rang par le jeu des extensions, au Chistera joko garbi, les joueurs forment des super équipes en laissant un joueur du cru sur le carreau (cf Pau) et ne parlons pas de la pala et des autres spécialités), notre club demande que l'article 221-3 soit amendé de la manière suivante.

Actuellement : A - Comme il est précisé dans ses statuts, la FFPB a essentiellement pour objet de développer la pratique de la pelote basque. Dans cet esprit, lorsque le joueur est licencié à une association ou une société sportive, il peut solliciter de sa ligue régionale l'extension de sa licence pour disputer une compétition officielle dans sa catégorie d'âge ou dans la catégorie supérieure et dans une spécialité donnée.

Modification de l'Article : A - Comme il est précisé dans ses statuts, la FFPB a essentiellement pour objet de développer la pratique de la pelote basque. Dans cet esprit, lorsque le joueur est licencié à une association ou une société sportive, **qui ne peut faute d'éléments, engager une équipe pour une compétition officielle dans sa catégorie d'âge et dans une spécialité donnée** peut solliciter de sa ligue régionale **l'extension de sa licence pour une association voisine** dans sa catégorie d'âge ou dans la catégorie supérieure et dans une spécialité donnée.

 **Vœu rejeté à l'unanimité. Application du règlement actuel.**



LIGUE DES LANDES DE PELOTE BASQUE

Vœux de la Ligue :

225.201.0 ENTENTE PREALABLE ENTRE CLUBS

Vu l'utilisation du logiciel compétition par la FFPB et les Ligues, il est souhaitable d'inclure dans l'article ci notifié, que le club 1° nommé doit saisir sur le logiciel compétition pour le mercredi au plus tard la date, le lieu et l'heure de la rencontre avec application d'une sanction financière si cela n'est pas respecté.

Cette demande (déjà effectuée l'an passé) permettra aux responsables des commissions de suivre le planning de leur calendrier, ainsi qu'aux visiteurs des différents sites du logiciel compétition d'avoir une visibilité sur ce type de partie qui à ce jour concerne de plus en plus de compétitions. Ceci, évidemment nécessitant une modification du logiciel compétition.

 **Le mercredi semble un peu tôt. Certains clubs n'ont pas le temps de s'organiser. Toutefois, il faudra peut-être envisager cette proposition pour le Vendredi avant 20 heures.**

Vœu rejeté. 2 abstentions.

MEDECINS DE LIGUE POUR DOUBLE SURCLASSEMENT

Sachant que le double surclassement ne peut être réalisé que par un médecin fédéral national ou de ligue ou dans un centre de médecine du sport, et ne concerne que la catégorie "cadet", vu que beaucoup de Ligues, ne possèdent qu'un médecin fédéral de ligue, nous souhaitons que compte tenu de la difficulté d'obtenir des rendez-vous avec celui-ci (horaires d'ouvertures ne correspondant pas aux emplois du temps scolaire de ces jeunes et surtout éloignement important entre le domicile de beaucoup de ces jeunes et celui du médecin), que la commission fédérale médicale puisse désigner 1 ou plusieurs médecins adjoints (titulaires du diplôme de la médecine sportive) pour délivrer ce certificat de double surclassement (soit par exemple pour les Landes (Docteur Brocard officie à St Martin de Seignanx, il serait donc souhaitable, d'avoir un adjoint sur le secteur de Mimizan et un sur celui de Mont de Marsan).

 **Demande totalement justifiée. L'article relatif à ce problème sera étudié lors des réunions OTR, un nouveau libellé de l'article sera proposé.**

VALIDITE ET RENOUVELLEMENT DES LICENCES

Ajustement du renouvellement des licences et validité de celles-ci par rapport à l'année sportive soit validité du 01 septembre au 31 août.

 **Attention aux complications comptables avec une affectation des recettes sur deux exercices. Vœu rejeté. 2 abstentions.**



LIGUE D'ILE DE FRANCE DE PELOTE BASQUE

Vœux de la Ligue :

- Informatiser la demande des frais de déplacements.

 **A étudier.**

- Une place supplémentaire, place libre, gomme pleine.

 **Vœu rejeté suite à un forfait.**

- Que les prochains Championnats de France Jeunes (Paleta pelote de gomme pleine place libre) soient organisés avant le 1^o WE de juillet. Celui-ci correspond au début des départs en vacances estivales (même si les vacances scolaires ne sont que la semaine suivante), ce qui pose des soucis d'encombrement dans les trains ainsi que des tarifs prohibitifs.

✍ Les dates sont déjà fixées. Ils auront lieu à Pau et les frontons avoisinants les 2 et 3 juillet 2016. Vœu rejeté à l'unanimité.



LIGUE DE COTE D'ARGENT DE PELOTE BASQUE

Vœux de la Ligue :

Vœu 1 : Le bureau de la Ligue de Côte d'Argent pelote basque demande que dans le cas de parties de championnat sous le statut "entente", le club qui reçoit (club 1) renseigne le site compétition FFPB, après accord avec le club qui se déplace (club 2), en indiquant la date, l'heure et le lieu de la partie.

(Une fois que cette fonction sera opérationnelle sur le site compétition FFPB).

Cela permettrait d'officialiser l'accord conclu et de valoriser les clubs et joueurs engagés dans des compétitions de qualité et de mettre en lumière notre sport.

✍ Vœu déjà émis par la Ligue des Landes. Avant le vendredi 19 heures serait retenu ?

Vœu 2 : Le bureau de la Ligue de Côte d'Argent demande à la FFPB de faire coïncider les dates de validité des Licences avec la saison sportive,

- Décider du fonctionnement administratif et sportif : soit en Année Civile avec application dès janvier 2017 ou soit en Année Scolaire avec application dès septembre 2017,

- Prendre la décision en AG FFPB du 02 avril 2016 afin que ces dates soient incluses dans les modifications des règlements engendrés par la réforme territoriale.

Proposition de l'organisation de ces deux solutions :

	Actuellement	Année Civile du 01 janvier au 31 décembre	Année Scolaire du 01 septembre au 31 août
Année sportive	du 01 septembre au 31 août	du 01 janvier au 31 décembre	du 01 septembre au 31 août
Validité des Licences	du 01 janvier au 31 décembre	du 01 janvier au 31 décembre	du 01 septembre au 31 août
Changement de catégorie	au 01 septembre	au 01 janvier	au 01 septembre
Appel du Renouvellement des licences vers les Clubs	au 01 décembre	au 01 décembre	au 01 juillet
Année Administrative	du 01 janvier au 31 décembre	du 01 janvier au 31 décembre	du 01 septembre au 31 août
Application de la Réforme de Fonctionnement		01 Janvier 2017	01 septembre 2017

✍ Attention aux complications comptables avec une affectation des recettes sur deux exercices.

Les vœux non traités ce jour (la dernière page envoyée par la Ligue n'a pas été jointe aux autres) le seront lors du prochain Comité Directeur, tout particulièrement le nombre de sessions d'extension et de mutation de licence.

Vœu de Club :

U.S. Bazas Pelote Basque

Nous aimerions pouvoir consulter les licences loisirs, sur le site compétition comme les licences sportives.

Cela faciliterait la gestion pour les clubs qui organisent un tournoi ouvert aux licenciés sportifs et loisirs. Cela faciliterait aussi la gestion des stages féminins organisés par la Ligue qui sont ouverts aux licenciées sportives et loisirs.

✍ Voir avec l'informaticien tout en regardant les listings de plus près.

Vœux de la Ligue :

Organisation des finales Jeunes 2016 en fronton place libre Paleta pelote de gomme pleine :

La Ligue PACA CORSE a démontré sa capacité à organiser de grands événements officiels pour la FFPB qu'ils soient ponctuels comme des finales en Nationale A et B en trinquet au Plan de Grasse, à Chistera à Cannes, ou encore sur une semaine avec l'organisation de 4 Challenges France en 2004 et 2008 à Villeneuve Loubet, en 2012 à Marseille, et 2013 en Corse.

Les clubs de la ligue sont aussi moteur dans le développement de la pelote basque par l'organisation de Tournois d'envergure nationale, comme le tournoi Herlax à Marseille, ou encore l'Open d'Azur Jeune à Villeneuve Loubet.

L'objectif est de mettre en place un événement convivial et inoubliable pour l'ensemble des compétiteurs jeunes et leurs accompagnants, en mobilisant nos partenaires locaux qui sauront faire apprécier le cadre exceptionnel de la Côte d'Azur pour la pratique de notre sport.

Notre ligue dispose à ce jour de l'infrastructure répondant au cahier des charges de cette compétition avec des aires de jeu d'une grande qualité, les frontons et revêtements de sol ayant été refaits dans les 2 dernières années sur l'ensemble des sites.

 **Les dates sont déjà fixées. Cette compétition aura lieu à Pau et les frontons avoisinants les 2 et 3 juillet 2016 couplés avec un tournoi international en fronton mur à gauche.**

Lecture est faite de la lettre de Gérard Rossi défendant la candidature de la Ligue PACA-Corse.



LIGUE DE PELOTE BASQUE ST-PIERRE ET MIQUELON

Vœux de la Ligue :

- La diffusion de notre recherche d'un éducateur sur le site de la FFPB nous a permis de trouver beaucoup plus facilement un éducateur pour 2016.

Mr Dominique Pascassio-Comte sera notre éducateur sportif du 04 avril au 2 novembre 2016.

→ Dans la continuité du Brevet Fédéral niveau 3, la mise en place au sein de la Fédération Française de Pelote Basque du Certificat de Qualification professionnelle.

 **Le DTN donnera des précisions dans ce domaine.**

- Le maintien du soutien financier accordé à notre Ligue par la FFPB et une aide exceptionnelle afin de nous permettre l'achat de 6 gants de Pasaka.

 **Demande rejetée à l'unanimité.**

- La fourniture par la FFPB de matériel sportif à destination de nos jeunes :

→ des joko en plastique rouge et vert

→ des pelotes éducatives gomme creuse (bleue, marron,...), demande non satisfaite en 2015.

 **A étudier par la Commission des finances.**

- Tel que demandé les années passées, nous réitérons notre demande pour que les licences soient établies pour l'année scolaire et non pour l'année civile.

 **Attention aux complications comptables avec une affectation des recettes sur deux exercices.**

LIGUE DE PELOTE BASQUE DU NORD - PAS DE CALAIS

Rappel de D. Peyrat durant le Comité Directeur.

Demande que les Commissions Sport-Santé et Patrimoine soient rajoutées dans les Statuts.

 **Accordé à l'unanimité.**

4. GRANDE SEMAINE DE PELOTE BASQUE 2016 : VALIDATION DU CALENDRIER

Le calendrier (voir *pièce jointe*), présenté par Jacques Destailac, responsable de la Commission Sportive Générale, est **validé** par le Comité Directeur.

Dany Mellier, responsable de la Commission des Féminines, demande la création d'une Coupe de France en fronton mur à gauche de 30 mètres (Appellation Coupe pour éviter les extensions de licence).

Mardi 9 août 2016 : finales des Cadettes et Nationale B.

Samedi 13 août 2016 : finales des Juniors et Nationale A.

Accord du Comité Directeur.

5. MODIFICATIONS DES REGLEMENTS : Voir *Pièce jointe*.

0 STATUTS

Modifications validées par le Comité Directeur à l'unanimité, à soumettre à l'AG Extraordinaire FFPB 02/04/2016.

2 REGLEMENTS GENERAUX

Modifications adoptées par le Comité Directeur à l'unanimité.

6. INTERVENTION DU DTN - Michel POUHEYTS (LETTRE DE MISSION)

Michel Poueyts se présente dans un premier temps, puis fait état de son projet qu'il a proposé en adéquation avec le projet fédéral de l'équipe dirigeante en place.

Il fait un rapide historique de la présentation de sa candidature :

- Rendez-vous avec le Président FFPB pour s'assurer de la recevabilité de sa candidature.
- Pas de lobbying auprès du milieu fédéral, mais préparation et présentation de son projet "au grand oral" (Jury de 5 personnes).
- La pelote c'est son ADN, c'est sa passion, sa vie. Son père fut président fondateur de la section main nue du Biarritz Athletic Club. Ses enfants, son frère jouent à la pelote.
- Maniste, puntiste, joueur de grand chistera, au sein du BAC où il remporta plusieurs titres, il se dirigea naturellement vers la formation des jeunes, de par son métier : instituteur.
- Secrétaire, président de la Commission Main nue au BAC, élu à la Ligue de Pelote du Pays Basque, à la FFPB, il occupa des fonctions d'animateur et d'éducateur jusqu'en 1995, a pris la suite de Gaston Etchecopar (Brevet d'état n°2).
- Il fut tour à tour Conseiller Technique Départemental, Conseiller Technique Régional et National.
- Il a lancé la Carte jeune, le championnat UNSS Pilota Sport, et participé à l'organisation des premiers championnats du monde des moins de 22 ans, en 1984, comme préparateur physique.
- Comme Conseiller Technique National et adjoint du DTN en place, Jean-Pierre Erviti, il a lancé le premier plan "emploi sportif".
- Il a dirigé plusieurs championnats du monde (2 "absolutos", 5 Espoirs) et 5 coupes du Monde, a été Entraîneur à main nue à La Havane en 1992 (Médailles d'argent en Fronton mur à gauche).
- Il a dirigé l'écriture d'un livre de formation avec des amis enseignants.
- En 2005, il a quitté la DTN et créé l'Académie basque du sport, en accord avec le Ministère très intéressé.
- En 2009, il a monté une antenne du CREPS de Bordeaux à Soustons avec Mathias Lamarque, le directeur du CREPS. Il a dirigé ce centre jusqu'en 2015, à mi-temps. Sur l'autre mi-temps, il officiait au département de Haut niveau de la DRJSCS.
Ces fonctions l'ont ouvert à d'autres compétences et expériences qui lui ouvrent aujourd'hui un champ de compétences élargies.
- Instituteur, enseignant, il se forma très tôt au sport pelote. Il possède les trois degrés des Brevets d'Etat et notamment le BEES 3. Il soutint en 1995, à l'INSEP où il séjourna, sa thèse sur l'approche psychologique du pelotari.
Il regrette à ce propos qu'il n'y ait d'autre BEES 3, ce qui prouve des carences au niveau de la recherche dans notre sport.

Il connaît bien le Président de la FFPB, Lilou Echeverria, et le Président de la FIPV, Xavier Cazaubon, joueur de main nue en fronton mur à gauche qu'il a entraîné et la plupart des acteurs de notre sport. Il n'arrive pas en terre inconnue.

Avec le champ de ses compétences, il souhaite faire partager son expérience ainsi que son réseau de connaissances.

Motivé et enthousiaste à l'idée de relever un nouveau challenge, il s'est organisé dans sa vie personnelle et électorale pour pouvoir mener à bien cette fonction, avec la plus grande disponibilité.

Il signale également que la DTN doit être le "bras armé" de la FFPB, au service d'un projet fédéral.

Allusion est faite à la candidature des JO de Paris, un siècle après ceux de 1924 où la pelote était sport de démonstration.

Sa présence est pour la relance et le renouveau.

La FFPB a lancé des projets novateurs et relancé les finances : indicateur important. Mais la pelote peut paraître trop concentrée sur l'Aquitaine et le Sud Aquitaine. D'où la nécessité d'aller chercher d'autres territoires de pratique.

Le sport féminin est aussi une priorité partagée par tous et préconisée par le Ministère. On a des questions à se poser.

Il y a des pans entiers sur lesquels on doit travailler. On pourrait se contenter de cette confidentialité mais notre sport peut devenir national. Cela passe par la mise en place d'un projet dynamique de développement pour le plus grand nombre. Asseoir une stratégie pour un développement du nombre de licenciés auprès des clubs. Vraie stratégie : que les Conseillers Techniques repartent dans les clubs, pour les accompagner, expertiser, dynamiser, quitte à passer du temps dans les clubs.

Imaginer un développement en dehors de l'Aquitaine : il faut être ambitieux. De 615, on est passé à 130 licenciés sur l'île de La Réunion. Pour aller vers d'autres territoires, la présence d'une vitrine à Paris sera une nécessité...

Avec les nouvelles organisations territoriales, une stratégie de développement sera enclenchée (la pelote au féminin, sport et handicap, et sport santé).

Imaginer un concept : "pelote de rue" pour la pelote en direction des jeunes. Renforcer certaines disciplines comme le xare par exemple.

Travailler sur une vraie stratégie de la pelote Loisir. Pour exemple, au quartier Saint Charles, à Biarritz, sur les 90 participants au tournoi, 10 licenciés seulement... Faire une étude, accueillir un étudiant en ce sens et établir une vraie photographie de la pelote Loisir. S'inspirer du tennis qui a rendu la licence obligatoire.

Après un gros accent mis sur le développement de la pelote pour le plus grand nombre, une nouvelle dynamique sur la pelote de Haut Niveau sera engagée. Sur ce domaine, l'action sera concertée et partagée entre la DTN et les dirigeants fédéraux.

Un Comité de sélection sera créé et Ramuntxo Belly sera l'adjoint responsable des équipes de France. Le responsable de chaque Commission et les entraîneurs participeront à ce comité ; les entraîneurs désignés en accord avec le Président et les responsables de Commission.

En vue des Championnats du Monde des moins de 22 ans en fronton de 36 mètres, pour la Pala corta et la Paleta pelote de cuir, Christian Latxague et Jean-Pierre Michelena travailleront avec Olivier Rapha du Pôle de Toulouse et Peyo Hiriart du Pôle de l'île de La Réunion, en polyvalence. La date de la 1^{ère} présélection est fixée au 23 mars 2016. Pour le 23 mai, présélection n°2. La sélection définitive est fixée au 23 août. La sélection devra être approuvée par le Bureau puis le Comité Directeur. La compétition débutera le 25 octobre.

Jean-Michel Mendy sera l'entraîneur pour la Main nue secondé par Thierry Larralde, le cadre technique.

Sauf exceptions, les cadres techniques de la DTN ne seront plus uniquement des entraîneurs de haut niveau. Ils travailleront en appui et en collaboration avec les entraîneurs.

Pierre Bouchet sera le coordonnateur de la préparation physique.

Une première réunion sera organisée le 2 février à la FFPB avec le Président, Lilou Echeverria, les responsables des Commissions Pala-Paleta, Main nue, le responsable de la Commission sportive générale et ce groupe d'entraîneurs.

Pour les autres compétitions, nous attendons les dates fixées par la FIPV.

Un centre de formation sera créé et coordonné par la DTN, dès 2016, pour la Main nue et la Cesta punta.

Il faudra aussi renforcer les centres de Pau, Bordeaux, Bayonne, La Réunion... Il faut un lieu pour regrouper toutes les spécialités.

Une démarche collaborative avec les docteurs Jacques Jeannou, Jean-Philippe Narbey, le Directeur du CHU de Libourne (institut spécialisé sur la préparation mentale), et Claude Labanère de la Clinique du Sport de Mérignac, docteur du CHU de Bordeaux, est envisagée.

Christophe Bassons, conseiller anti-dopage au niveau national va nous aider aussi sur la création d'une cellule anti-dopage.

Il faudra créer une dynamique de performance en prévision des Championnats du Monde de Barcelone en 2018.

Il est envisagé de créer un "Club France" avec des partenaires qui vont nous aider à nous donner des moyens supplémentaires pour Barcelone afin d'être vraiment performants.

Compétition en manches, sans filet du fond ? Inculquer à nos dirigeants une mentalité qui aille dans ce sens-là. Qu'on soit encore plus complémentaires et efficaces.

Utiliser des méthodes de préparation modernes. Cela nous sera demandé par le Ministère.

Entre parenthèses, Dan Necol n'a pas fait une sélection en équipe de France et gagne actuellement chez les Professionnels, à pala larga, en Espagne.

Action importante : la formation. Depuis la disparition des Brevets d'Etat, on n'a pas de diplôme professionnalisant. Un listing de tous les métiers de la pelote, une cartographie de l'employabilité doivent être réalisés.

Tenir compte d'un plan "formation-emploi"... Deux cadres vont devoir s'occuper de tout cela.

Il y aura un management solidaire, participatif mais ferme, exigeant qui donnera de la confiance. De nouvelles lettres de mission seront délivrées aux cadres techniques. Le Ministère est plus que d'accord. Et il y aura des évaluations régulières.

Le nouveau DTN se dit très heureux d'avoir son bureau à la FFPB, ce qui facilitera la communication entre la FFPB et sa DTN.

Tout sera calé pour la fin du mois. Il va essayer de mettre en place le projet fédéral ensemble. Il faut aussi accepter les critiques pour aller de l'avant.

Pour finir, Michel Poueyts informe avoir abandonné le poste d'adjoint aux sports à la Ville de Biarritz. Il sera uniquement adjoint à la culture basque et à l'animation de la ville.

En conclusion, le Président, Lilou Echeverria, tout en assurant le DTN de sa confiance, lui précise ses attentes et les attentes fédérales quant à l'implication des cadres dans le respect d'une transparence et d'une loyauté à l'égard de la FFPB.

7. ORGANISATION TERRITORIALE DE LA REPUBLIQUE (OTR)

Plusieurs réunions sont programmées.

Toutes les Ligues pourront y participer à l'aide du système Webex (Audioconférence).

Le Président, Lilou Echeverria, a demandé à M. Jean-Paul GIBERT, avocat, d'y participer.

Les nouveaux textes seront présentés lors d'un Comité Directeur qui se réunira le vendredi 25 mars 2016.

8. COMPETITIONS INTERNATIONALES 2016

Il est rappelé que la prochaine compétition internationale se déroulera à Biarritz (Fronton Plaza Berri). Ce sont les Championnats du Monde des moins de 22 ans en fronton mur à gauche de 36 mètres qui auront lieu du 25 au 30 octobre 2016.

La Ville de Biarritz sera partenaire. Des contacts ont été pris avec le Président de l'Agglomération Côte Basque-Adour.

Le travail de partenariat est donc déjà commencé ainsi que celui des demandes de subvention.

Sur le plan sportif.

Les entraîneurs en fronton mur à gauche 36 mètres : Jean-Michel Mendy à main nue, Christian Latxague et Jean-Pierre Michelena se partageront la pala corta et la paleta pelote de cuir.

Les entraîneurs en fronton mur à gauche 30 mètres : Gaby Amadoz à paleta pelote de gomme creuse en individuel, Marie-Christine Rolet à frontenis hommes et Christophe Jeleznoff à frontenis dames. Laurent Pecastaing est pressenti pour être l'entraîneur à paleta pelote de gomme creuse par équipes dames. Il donnera une réponse rapidement.

Pas de nouvelles récentes sur le lieu et les dates de la Coupe du monde en fronton mur à gauche 30 mètres. Il a été dit qu'elle se déroulerait à Cancun au Mexique.

9. ORDRE DU JOUR DES ASSEMBLEES GENERALES EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE DU 2 AVRIL 2016

Les Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire de la FFPB se tiendront le samedi 2 avril 2016 à Bayonne.

Ordre du jour : voir *pièces jointes*.

10. QUESTIONS DIVERSES

- **Nouvelle affiliation**

Création d'un nouveau club en Midi-Pyrénées : Pelote Marciacaise-Marciac (32), validée par le Comité Directeur.

- **Tournoi GRAVNI** (Fédérations de Guipuskoa, de la Rioja, d'Alava, de Viscaye, de Navarre et d'Ipparralde (Ligue de Pelote du Pays Basque)).

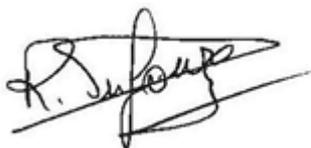
Tournoi organisé par la Fédération Basque (Pays Basque sud) non affiliée à la Fédération Espagnole de Pelote. Refus de la Fédération Espagnole de Pelote et de la Fédération Internationale en vertu de leurs règlements.

Lilou Echeverria, Président de la FFPB, reconnaît que sportivement c'est intéressant. Il est prêt à donner l'autorisation pour jouer sur le territoire de la Ligue du Pays Basque, donc en France.

Toutefois, le règlement de la FIPV est très précis dans ce domaine. Toute participation à ce tournoi ferait courir un risque aux joueurs français : impossibilité de participer aux compétitions internationales par la suite.

Il va falloir être très prudent et bien mesurer les conséquences.

Lecture est faite des divers courriers.



Le Secrétaire Général,
Roland DUFOURG



Le Président,
Lilou ECHEVERRIA